Procès verbal du Conseil d'école École élémentaire du Moulin Rouge 21/10/2021

Heure de début : 18H15

Enseignants:

Mme GARANDEAU

Ombéline

Mme KÜCHARSKI Christine

Mme VANAQUAIRE Louise

M. ALAIN Sébastien

Mme PINSON Marie

Mme GEOFFROY Céline

M. GALLET Stéphane

Mme MOREAU Nathalie

M. GAUBERT Cédric

(directeur)

Les membres du Rased:

M. PIC: excusé

Mme LANGLOIS: excusée

Mme PEYRARD: excusée

Parents d'élèves :

Mme VARENNE Cyrielle

Mme GUEDON Carole

Mme MAURIAT Claire

Mme BOECASSE Elodie

Mme GUICHETEAU Gwendoline

M. TRICHET Mathieu

Municipalité:

M. GUILLOU

Mme DURAND

Mme BOIVIN M. RIDEAU : Excusé

DDEN:

Mme SORREL

Inspection Académique:

M. DOURIAUD: Excusé

Secrétariat: Mme GARANDEAU, Mme GUICHETEAU

Ordre du jour:

- 1. Présentation équipe et membres du conseil
- 2. Résultats des élections des représentants des parents d'élèves
- 3. Règlement intérieur du conseil d'école
- 4. Approbation du PV du conseil d'école du 28/06/21
- 5. Bilan rentrée
- 6. Règlement intérieur de l'école
- 7. Sécurité: PPMS et incendie
- 8. Présentation des projets
- 9. Budget/coopérative scolaire
- 10. Périscolaire
- 11. Travaux faits et à faire
- 12. Questions diverses*

1. Présentation équipe et des membres du conseil

- <u>Présentation de l'équipe mairie et du périscolaire</u>: M. GUILLOU (conseiller municipal), Mme DURAND (adjointe), Mme BOIVIN (responsable de site Moulin Rouge), M. RIDEAU (responsable de secteur, 3 groupes scolaires)
- <u>Présentation des parents d'élèves élus</u>: Mme VARENNE Cyrielle, Mme GUEDON Carole, Mme MAURIAT Claire, Mme BOECASSE Elodie, Mme GUICHETEAU Gwendoline, M. TRICHET Mathieu
- <u>Présentation de l'équipe enseignante</u>: Mme PINSON Marie (CP), Mme KUCHARSKI Christine (CP/CE1), M. ALAIN Sébastien (CE1/CE2/CM1), , Mme GEOFFROY Céline (CE1/CE2/CM1), Mme MOREAU Nathalie (CM1/CM2) M. GALLET Stéphane (CM2), M. GAUBERT Cédric (directeur) et deux enseignantes modulatrices Mme VANAQUAIRE Louise (modulatrice des 2 classes de CM et le CE1/CE2/CM1) et Mme GARANDEAU Ombéline (modulatrice des classes de CP, CP/CE1 et CE1/CE2/CM1).

Les membres du Rased : Mme LANGLOIS (psychologue EN), Mme PEYRARD (enseignante

spécialisée à dominante pédagogique), M. PIC (enseignant spécialisé à dominante ré-éducative).

- <u>Présentation du reste de l'équipe</u> : Les AESH : Mme KEBE, Mme BOURON et Mme BEN HBINA
- <u>Présentation de la DDEN</u>: Mme SORREL (Délégué Départementale de l'Éducation Nationale : rôle de médiatrice si besoin mais également interlocutrice sur les sujets liés à la sécurité, la santé et l'hygiène).
- IEN de la circonscription Roche Sud: M. DOURIAUD:

2. Résultats des élections des représentants des parents d'élèves

Merci aux parents d'élèves qui ont participé de près ou de loin aux élections notamment Mme GUICHETEAU, Mme MAURIAT et Mme BOECASSE pour la préparation du matériel de vote et la participation au dépouillement.

Nombre d'inscrits: 250

Nombre de votants : 157.

Pourcentage de participation : **62,80%** (64,60% en 2020-2021) correspondant à 146 suffrages exprimés pour la liste et 11 votes blancs/nuls.

Titulaires : 6 (trois renouvèlements, trois nouveaux membres)

Parents titulaires: Mme BOECASSE Elodie, Mme MAURIAT Claire, Mme GUEDON Carole, Mme GUICHETEAU Gwendoline, M. TRICHET Mathieu et Mme VARENNE Cyrielle. Mme VARENNE s'est portée volontaire pour occuper le poste resté vacant à l'issue des élections. Le tirage au sort effectué le jeudi 14 octobre en présence de Mme GUICHETEAU a désigné Mme VARENNE. 2 parents s'étaient portés volontaire pour occuper le siège resté vacant.

Ce fort taux de participation pour une liste unique et le peu de votes blancs/nuls, soulignent l'intérêt des parents pour la vie de l'école, mais aussi la facilité à voter grâce à un matériel et une organisation du vote simplifiés.

Cette année seul le vote par correspondance a été proposé suite à la proposition du directeur l'année dernière et l'accord du conseil d'école pour le vote exclusif.

M. GAUBERT propose à nouveau un vote exclusif par correspondance pour l'année prochaine. Les membres du conseil d'école votent :

Nombre de votants: 15

Pour : 15

Contre: 0

Abstention: 0

Le vote exclusif par correspondance est adopté pour l'année scolaire 2022-2023.

3. Rôle d'un conseil d'école

Présentation du règlement intérieur du conseil d'école.

Ce règlement s'inscrit dans le cadre du règlement départemental des écoles maternelles et élémentaires publiques de la Vendée. Il permet d'apporter à la fois un cadre au fonctionnement du conseil d'école mais aussi des informations sur le rôle et le fonctionnement d'un conseil d'école.

Remarques: Pas de remarque ni question.

Règlement adopté.

Nombre de votants : 15

Pour : 15

Contre: 0

Abstention: 0

4. Approbation du PV du conseil d'école du 28/06/21

Pas de remarques.

Adopté.

Nombre de votants: 15

Pour : 15

Contre: 0

Abstention: 0

5. Bilan rentrée :

La rentrée s'est bien déroulée malgré les contraintes liées à la crise sanitaire. L'organisation retenue en septembre a été la même que l'année dernière avec les 3 entrées/sorties et la répartition des élèves en 3 groupes qui ne se brassent pas.

L'assouplissement du protocole sanitaire et le passage au niveau 1 nous laisse espérer qu'à

compter de la reprise après les vacances d'automne nous pourrons brasser les élèves des cours de CP, CP/CE1 avec la classe de CE1/CE2/CM1 mais également permettre aux CM1 de la classe de CM1 d'avoir accès à la cour des CM. Ce point répond à une question des parents d'élèves. Le masque n'est plus obligatoire pour les élèves mais toujours pour les adultes dans les locaux (pas à l'extérieur).

	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
Mme Pinson	23					23
Mmes Kucharski et Garandeau	11	12				23
M. Alain / Mme Garandeau		20	× .			20
Mmes Geoffroy et Vanaquaire			22	8		30
Mmes Moreau et Vanaquaire				2.1	6	27
M. Gallet et Mme Vanaquaire					28	28
TOTAL (par niveau)	34	32	22	29	34	151

Les classes de Mme GEOFFROY et M. ALAIN sont fusionnées.

A la rentrée 2020-2021 il y avait 139 élèves. Cela s'explique essentiellement par une cohorte de 34 CP a être arrivés et une cohorte de 25 CM2 à être partis + un différentiel radiation/nouveaux inscrits de +3.

Pour la rentrée 2022-2023 Monsieur GAUBERT a fait une remontée à la DSDEN d'une prévision d'effectif de 142 correspondant à une remontée automatique de cohortes (23 CP arrivants et départs de 34 CM2 + remontée pédagogique du directeur de 2 nouveaux élèves). Les parents d'élèves s'inquiètent du risque d'une éventuelle fermeture de classe : M. GAUBERT pense qu'il n'y a pas de risque au vu de cette prévision d'effectifs.

Concernant le protocole sanitaire, les parents d'élèves s'interrogent sur un éventuel retour à la normale quant au brassage des élèves sur la cour de récréation et demandent s'il y aura un droit d'accès limité aux CM1 ou une ouverture complète des espaces et un mélange, brassage des différents niveaux dans la cour de récréation ?

Les enseignants présentent les avantages d'un brassage limité : moins d'accidents et d'incidents. Pour le moment l'école applique le protocole sanitaire.

L'équipe éducative est en réflexion pour proposer les différents espaces aux élèves des classes de CP, CP/CE1 et CE1/CE2/CM1 (structure, terrain de foot) si le protocole sanitaire le permet. Les parents d'élèves font remonter que l'affichage des listes de classe la veille de la rentrée permettrait une rentrée plus sereine des enfants pour se préparer à la future année scolaire (angoisse de la séparation avec les amis, inquiétude face à la nouveauté: → les parents pourraient préparer les enfants) surtout pour les plus jeunes.

M. GAUBERT souligne le souci des multiples demandes des parents qui n'acceptent pas la décision de répartition mais l'équipe accepte l'idée d'essayer l'affichage la veille et en tirera les

conclusions à la rentrée prochaine. Arrivée de Mme DURAND.

6. Vote du règlement intérieur

Nous reconduisons le règlement intérieur de 2020-2021 avec cette modification sur les horaires des repas de l'article 5 :

CP/CE1, CE1 et CM1/CM2 : 11h45 CP, CE2/CM1 et CM2 : 12h45.

Adopté

Nombre de votants : 16

Pour: 16

Contre: 0

Abstention:0

7. Sécurité : PPMS et incendie

Un exercice incendie a eu lieu mardi 14 séptembre : rien à signaler si ce n'est que les élèves et l'équipe enseignante semblent être habitués à cet exercice. Un autre exercice a été déclenché l'après-midi par un élève : le même protocole a été appliqué bien que cet exercice ne soit pas prévu.

Le PPMS (plan particulier de mise en sureté) est un dispositif règlementaire permettant de faire face à une situation de crise (consultable sur demande).

Un exercice PPMS « attentat-intrusion » nécessitant un confinement a eu lieu le vendredi 15 octobre. Concrètement, les élèves des différentes salles se sont confinés selon le protocole prévu dans le PPMS. L'objectif de cet exercice n'est pas de faire peur mais d'apprendre de nouveaux gestes, d'adopter de nouvelles postures (fermer portes, fenêtres, rideaux, d'être le plus discret possible durant un certain temps) face à un évènement qui pourrait arriver. Cet exercice a été préparé en amont dans les classes.

Les parents aimeraient être prévenus avant ou au moins après les exercices du PPMS pour en parler avec leur enfant.

A l'issue de l'exercice, une fiche d'évaluation a été complétée et transmise aux services de la DSDEN et en mairie. Il a notamment été à nouveau signalé (pour la 4ème année consécutive) l'absence de mallettes PPMS, et des rideaux de classe ne permettant pas de masquer l'intérieur des classes.

Les parents d'élèves rebondissent sur cette absence qui n'est pas normale, ce d'autant qu'il s'agit de matériel de sécurité.

Les représentants de la mairie feront remonter l'information.

Un autre exercice incendie est prévu en mai, un exercice PPMS attentat intrusion après les vacances d'avril et un exercice PPMS risques majeurs après les vacances d'automne.

8. Présentation des projets

Le projet d'école : Les projets d'école élaborés en Vendée pour une période de 4 ans arrivent à échéance. Cette année nous allons devoir réfléchir au nouveau projet d'école 2022-2026. Avant le deuxième conseil d'école l'équipe pédagogique va se réunir en conseil des maîtres afin de poser le diagnostic nécessaire à l'élaboration du nouveau projet d'école. Ce diagnostic intègrera le contexte de l'école, le bilan du précédent projet, les points forts et les points pouvant faire l'objet d'amélioration. Ce diagnostic nous permettra par la suite de définir les nouveaux axes du projet d'école qui seront déclinés en actions.

Lors du deuxième conseil d'école, l'avis des membres du conseil sera recueilli quant aux orientations qui auront été choisies. En fin d'année scolaire, le projet définitif sera présenté à l'IEN et à la DASEN pour Validation.

Le projet validé sera présenté lors du premier conseil de l'année 2022-2023.

Pour cette année, voici quelques projets alimentant le projet d'école de 2018-2022 :

- <u>l'accompagnement à la scolarité</u>, dispositif mis en place à la Maison de Quartier du Bourg Sous La Roche, pour accompagner les élèves et leurs parents dans les difficultés qu'ils peuvent rencontrer dans leur parcours scolaire, a été reconduit. Il concerne 6 élèves et se déroule tous les mardis et jeudis de 16h30 à 18h00.

- <u>- L'aide aux devoirs</u> pour les élèves de CE2, CM1 et CM2 sera également proposée après les vacances le mardi de 16h30 à 18h pour un groupe d'élèves et le jeudi de 16h30 à 18h pour un autre groupe. Pour le moment 8 élèves sont inscrits.
- <u>Climat scolaire</u>: les délégués de classe ont été élus : cela permet d'instaurer un climat scolaire plus serein par la participation des élèves au règlement de l'école, par l'organisation de conseils de délégués etc., en lien avec le projet d'école.
- <u>Séances sur le harcèlement</u> pour les élèves de cycle 2, animées par Mr GAUBERT. Pour le cycle 3, une intervention sur la notion d'égalité garçons/filles est prévue.
- <u>Intervention musique</u>: Mme PRAUD: 45 minutes par classe de cycle 3, 35 min pour celles de cycle 2, le mercredi matin pendant un semestre.
- L'ensemble des classes bénéficie de l'appui des <u>intervenants EPS</u> de la ville de la Roche sur Yon lors des séances proposées.
- <u>Intervention Éducation aux risques routiers</u>: par Julie ROCHEPEAU, Animatrice d'éducation aux risques routiers de la Direction des Transports et Déplacements durables de la ville.
- <u>E3D</u>: École dans une Démarche de Développement Durable. Cette année le premier conseil des éco-délégués se tiendra jeudi 18 novembre. Un premier comité de pilotage se tiendra en distanciel le mardi 23 novembre.

La question des parents d'élèves relative à la mise en place de poubelles (y compris de tri) dans les cours de récré sera abordée. Cette demande sera également jointe au PV de ce conseil d'école.

- les actions prévues dans le cadre du Projet Éducatif Artistique et Culturel.

Questions des représentants des parents d'élèves : Les séances de piscine : questionnement sur les raisons de l'annulation des séances en CM1 et en CP-CE1, savoir précisément quelles classes y vont, et comment sont fait les choix de priorisation. Les CM1 en particulier n'ont pas de piscine pour la 3e année consécutive : y aura-t-il moyen de rattraper en fin d'année scolaire (séances regroupées sur une semaine comme cela s'est fait à La Roche sur Yon l'année dernière) ?

Réponse de M. Gaubert : En tout début d'année, il était prévu que 3 classes de l'école puissent se rendre à la piscine puis un changement de protocole nous a imposés qu'une seule classe puissent s'y rendre. Finalement depuis peu, 3 classes ont à nouveau la possibilité de se rendre à la piscine. Sur les conseils de M. Vrignon (ancien Conseiller Pédagogique de la Circonscription) nous avons privilégié la cohorte des CM2 qui ne s'était pas rendue à la piscine depuis 2 ans et dont les élèves doivent valider avant la fin du cycle 3 l'ASSN (Attestation Scolaire du Savoir Nager). Certains CM2 sont avec des CM1 (en double niveau) qui iront avec leurs camarades à la piscine. Nous réfléchissons actuellement à pouvoir intégrer le groupe des CM1 de la classe des CE1/CE2/CM1 à la classe de CM1/CM2 sur le créneau piscine, ce qui nous permettrait de proposer une séquence natation à la cohorte CM2 et à toute celle des CM1. Nous attendons une réponse des responsables du complexe aquatique.

Les parents soulignent que le protocole vient à nouveau de changer et demandent si cette décision de mettre en priorité les cohortes en prend compte. La réponse est oui.

Les parents soulignent que la même question d'égalité d'accès se posent concernant les CP du CP-CE1.

La problématique des cohortes dépend d'une condition : 4m² par élève dans le bassin. Concernant les autres niveaux il y a eu malheureusement la crise sanitaire qui a empêché à l'ensemble des élèves de pouvoir bénéficier chaque année d'un cycle piscine. Associé à cela il y a les travaux du complexe aquatique en période 3 et 4 qui restreint encore plus l'accès aux scolaires

D'une manière générale, les parents demandent à la Ville si un recensement global des cohortes n'ayant pas eu de séances de natation depuis plusieurs années est envisageable et si un « rattrapage » est envisagé (type « stage massé en fin d'année scolaire.

Concernant la question relative aux parcours des élèves, Monsieur GAUBERT précise que chaque élève aura un parcours différent au cours de sa scolarité (parcours citoyen, santé, PEAC...), le but étant qu'à travers ces parcours chaque élève valide les compétences du socle commun et des programmes d'enseignement.

Parents d'élèves : Y aura-t-il des projets possibles en dehors de l'école avec l'allègement du protocole ?

Mr GAUBERT : oui, la salle du Bourg sera accessible pour une fête de Noël le vendredi 3 décembre, l'amicale communiquera sur ce sujet.

Parents d'élèves : Et pour d'éventuels voyages scolaires, y a-t-il des autorisations pour préparer des projets pour l'année 2022-2023 ?

Mr GAUBERT : Oui nous allons pouvoir y penser si les conditions sanitaires restent ainsi mais l'équipe souligne la difficulté à anticiper des projets alors que les classes du mois de septembre ne sont pas connues et que le dépôt d'un dossier pour l'obtention d'un budget auprès de la municipalité doit être faite dès le mois d'avril contrairement à ce qui se faisait avant où les budgets étaient validés au mois de septembre.

9. Budget / Coopérative scolaire

Rapport d'activité : solde de 5933,41 euros au 31/08/21

Charges en 2020-2121 : 3450,27 ; produits : 4339,4 : excédent de 889,13

10. Restauration et périscolaire

Intervention de Mme BOIVIN : La rentrée des temps périscolaires s'est bien déroulée malgré les contraintes liées à la crise sanitaire. Une grande importance est accordée à la cohérence entre les temps scolaire et périscolaire au sein de l'Ecole Moulin Rouge.

En continuité du projet E3D, le service en restauration scolaire se déroule en conditionnement inox (remplacement des barquettes en plastiques) et service à l'assiette par les agents pour le plat principal. Par contre les entrées sont servies dans des plats sur les tables et les enfants se servent eux-mêmes. Pendant la prise de repas, les enfants sont sensibilisés au non-gaspillage alimentaire. Les activités péri-éducatives s'inscrivent dans un projet pédagogique. Ainsi, l'équipe d'animation propose aux enfants :

- des activités culturelles et artistiques, tel que « mettons-nous en scène », un mélange de théâtre et danse pour le cycle 2, « l'art de la danse », « la poésie sous toute ses formes », « l'art aux enfants » pour le cycle 3.
- un projet autour du livre en partenariat avec la médiathèque Alain Sabaud pour le cycle 2.
- des activités sportives, telles que : Multisport, boxe éducative, vélo pour le cycle 2, Rink Hockey, jeux collectifs et Multisport pour le cycle 3.
- en lien avec le projet E3D, l'équipe d'animation propose aussi des activités telles que « récup'en folie », « le labo de la fabrik' » pour le cycle 3, la Ligue de l'enseignement service environnement intervient sur les APE en proposant une activité Nature et Environnement pour le cycle 2.

La plaquette d'information des temps périscolaires sera distribuée aux familles dans le courant de la rentrée de novembre.

<u>Question des représentants des parents d'élèves</u> : Questionnement sur le respect des menus affichés, l'absence de choix, et l'équilibre alimentaire.

<u>Réponse de M. FAZILLEAU</u> (responsable du centre municipal de restauration) lue par M. GAUBERT: Je confirme que de très nombreuses modifications de menus ont eu lieu depuis la rentrée scolaire de septembre.

Les causes principales sont :

- La conséquence de mouvements de grèves qui impliquent de repositionner les plats initialement prévus sur les jours à suivre, voir même parfois la semaine qui suit.
- Nous constatons aussi de gros problèmes liés aux approvisionnements avec des ruptures

produits, des non conformités à réception, des manques de produits notamment sur le poisson frais et les produits BIO.

Notre objectif est bien sûr de limiter au maximum ces modifications qui ne sont pas satisfaisantes pour nos convives et qui désorganisent aussi nos productions internes et demandent un travail considérable au gestionnaire de production.

Sur la question de l'équilibre alimentaire les menus sont construits par la diététicienne. Une entorse à l'équilibre a cependant été validé (le 18 octobre) avec mon accord suite à un problème de non-conformité majeure identifié sur la cuisson d'un sauté de veau qui devait être servi avec de l'Ebly remplacé en urgence par un cordon bleu / frites afin d'assurer le repas des enfants. Concernant l'absence de choix je répondrai que les familles peuvent inscrire leurs enfants sur le repas alternatif ou le repas "standard". L'objectif pour nous et de toujours proposer plus de produits locaux de qualité sur l'ensemble de nos menus, mais il n'est pas de diversifier encore plus notre proposition alimentaire.

11. Trayaux faits et à faire + investissements

M. GAUBERT remercie la mairie pour les travaux effectués durant les vacances d'été et pendant. Demande de travaux jointe au PV et transmise à la mairie. Idem pour la demande en investissement.

Projet : remise en état de la bibliothèque de l'école.

12. Questions diverses

Les grèves : les représentants des parents d'élèves demandent des informations sur les raisons de ces mouvements répétés depuis plusieurs années, sur le taux de grévistes/non-grévistes sur notre école, et comment s'organise le maintien ou non des services. Re-demande d'un service minimum pour la pause méridienne et la période 15h-16h30.

Les parents d'élèves notent que 3 grèves ont déjà eu lieu depuis le mois de septembre, avec tout de même la cantine assurée ce qui « satisfait » les parents.

La mairie déplore également ces différents mouvements qui sont nationaux mais ne peut agir face à ce droit et ne peut réagir dans un délai si court.

Les parents d'élèves : Est-ce qu'il peut y avoir une réorganisation des personnels pour assurer un temps de garderie au lieu des APE ?

Mme BOIVIN répond:

- taux d'encadrement pour la pause méridienne : 1 pour 25/30
- taux d'encadrement APE : 1 pour 18 mais la mairie privilégie 1 pour 14
- taux d'encadrement accueil du soir : 1 pour 18

Les parents souhaiteraient avoir des réponses sur les motivations de ces personnes et comment faire avancer les choses.

Les parents souhaitent faire une démarche collective avec les autres représentants des parents d'élèves des autres écoles de la Roche Sur Yon auprès du service de l'éducation de la mairie.

Prochain conseil prévu le : mardi 8 mars (non indiqué lors du conseil d'école)

Heure de fin du conseil: 19h50

Signature du président :

M. GAUBERT

Signature des secrétaires :

Mme GARANDEAU

Mme GUICHETEAU